



Extrait du registre des délibérations 2026

DELIBERATION Conseil Municipal

Département du Vaucluse
Commune de Jonquerettes

Séance du 03/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 19
Présents : 12
Nombre de suffrages : 16

Date de la convocation
26/02/2026

Délibération 07-2026

Objet Subvention au CCAS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel BELLEGARDE

Etaient présents :

Daniel BELLEGARDE, Dominique ANCEY, Yves CAIRON, Gilbert CHAZAL, Pascale VERHNES, Daniel LECUYER, Marc MUSCAT, Dominique MAIRE, Brigitte NEF, Lydia ZIADE, Annie GAT Valérie RUBEAUX (Magdeleine)

Procuration(s) :

Patrick POUDEVIGNE donne pouvoir à Dominique ANCEY, Jean Marie POUWELS donne pouvoir à Yves CAIRON, Marie VITALI donne pouvoir à Gilbert CHAZAL, Patrice RUBEAUX à Daniel BELLEGARDE

Etai(ent) absent(s) :

Lydie AMEVET, Sandrine GAS, Natacha BENALI,

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Pascale VERHNES

Le CCAS assure des missions touchant au lien social sous diverses formes.

Le fonctionnement est assuré par la subvention versée par la Mairie

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention de 12 000 €.

Le Conseil municipal, après ouï Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le montant de la subvention de 12 000€ au CCAS
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2026
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser tous les actes nécessaires pour l'application de cette décision

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Pascale VERHNES

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président de séance

Daniel BELLEGARDE

Le Maire

Certifie exécutoire la présente délibération

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, ou d'un recours gracieux devant la commune conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte

03/03/2026

MAIRIE DE JONQUERETTES
Numéro interne de l'acte : 07-2026